

L'ÉQUIPE

- Coordonnateur et Responsable de l'Espace Psychothérapique : Matthieu REYNAUD (Docteur en Psychologie, Psychologue, Psychothérapeute, Chercheur associé Laboratoire PSY-DREPI, Université de Bourgogne Franche-Comté),
- Médecin-psychiatre Responsable de l'UF Espace Psychothérapique : Dr William GUICHERD
- Responsable du Service des Médiations et des Psychothérapies et du pôle Intra-hospitalier : Dr Muriel ROY
- Cadre de Santé Supérieure : Edwige GREGOIRE
- Les responsables des consultations intervention psychothérapeutique brève : Matthieu REYNAUD, Consultation Familiale, Claire BERCE, Groupe de parole pour femmes victimes de violences sexuelles, Corinne BILLOUÉ
- Les équipes de consultation sont composées de psychologues cliniciens, d'un médecin-psychiatre, d'infirmières, d'étudiants en psychologie clinique en fin d'étude (M1, M2, Doctorat) et d'internes en psychiatrie
- Référents Formation et Recherche : Matthieu REYNAUD, Dr William GUICHERD, Laurence FRANCOIS (Psychologue), Baptiste LIGNIER et Héroïse HALIDAY (Maîtres de Conférences en psychologie clinique et psychopathologie de l'Université Bourgogne Franche-Comté, Laboratoire PSY-DREPI)
- Collaboration de recherche avec l'Axe « *Vulnérabilités, ressources et dispositifs d'accompagnement* » du Laboratoire Psy-DREPI de l'Université Bourgogne Franche Comté

LES PARTENARIATS

- Laboratoire PSY-DREPI (EA 7458) de l'Université de Bourgogne Franche-Comté
- L'Unité de Recherche Clinique
- Le Collège des Psychologues
- Le CMP de Quetigny
- Frances victimes
- Le Centre Régional Psychotraumatisme Bourgogne-Franche-Comté
- La Maison de Protection des Familles 21 (Gendarmerie Nationale)
- Psychologue et travailleuse sociale (Police Nationale et Gendarmerie Nationale)
- Solidarité Femmes
- Le médecins généralistes
- La Délégation aux droits des femmes et à l'égalité/Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Dijon
- La Maison des adolescents et de leurs parents de Côte d'Or

Espace Psychothérapique

CH La Chartreuse - 1 boulevard Chanoine Kir - 21000 DIJON
(Salle de l'Espace Psychothérapique - bâtiment 7ème secteur)

L'Espace Psychothérapique est une unité fonctionnelle du Service Médiations et Psychothérapies (SMP), consacré à des prises en charge thérapeutiques spécialisées complémentaires aux soins délivrés au sein des unités d'hospitalisation :

- Intervention psychothérapeutique brève pour personnalité bordeline ou dépression complexe
- Consultation familiale dans le cadre de l'hospitalisation d'un des membres de la famille.
- Groupe de parole pour femmes victimes de violences sexuelles.



Contact :
Coordonnateur - Matthieu REYNAUD
03 80 71 01 42 (Lundi/Mardi/Vendredi)
03 80 42 47 17 (Mercredi/Jedi)
Mail : matthieu.reynaud@chlcdijon.fr

Horaires d'ouverture :
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
du lundi au vendredi

LES MISSIONS

• Axe Clinique :

- Mise en place d'une intervention psychothérapeutique spécialisée en individuel avec présence d'un groupe de thérapeutes, complémentaire aux soins existants pour personnalité limite/bordeline ou dépression sévère dans un contexte de crise, et/ou ayant pu faire l'objet de difficultés ou d'impasses thérapeutiques.
- Consultation familiale avec comme indication majeure celle d'un problème de communication au sein de cellule familiale
- Groupe de parole pour les femmes victimes de violences sexuelles

• Axe Expertise/Formation :

- Formation des stagiaires en psychologie, internes et autres professionnels en psychiatrie

• Axe Recherche en psychopathologie et psychothérapie

LES OBJECTIFS DE SOINS ET LES MODALITÉS D'INTERVENTION

Répondre à des indications de soins spécifiques par la mise en place de consultations psychothérapeutiques spécialisées :

◆ Intervention psychothérapeutique brève pour personnalité bordeline ou dépression complexe :

- 4 séances tous les 15 jours en présence du patient et d'un groupe de thérapeutes (psychologues, médecins, étudiants en psychologie et médecine).
- Objectifs :
 - Favoriser les capacités d'insight et d'introspection du patient pour mieux appréhender les difficultés psychiques, affectives et relationnelles.
 - Constituer, grâce à l'aide du groupe de thérapeutes, un appui et un étayage relationnel bienveillant et contenant pour traverser et dépasser l'expérience de la crise psychique et pathologique.
 - Permettre l'expression d'affects et de mouvements psychiques sans risque de destructivité et d'effondrement.
 - Réduire la symptomatologie pour la rendre plus supportable et moins invalidante
 - Favoriser la communication et le lien social

◆ Consultation familiale :

- Cette consultation a pour but l'évaluation et l'identification d'une problématique familiale dans le cadre de l'hospitalisation d'un des membres de la famille.
- L'indication majeure est celle d'un problème de communication au sein de la cellule familiale en s'inspirant principalement de l'approche systémique.
- Cette consultation est effectuée par un binôme de thérapeutes sur une durée de 3 séances maximum (Consultation Familiale ; Responsable : Claire Bercé).

◆ Groupes de paroles pour femmes victimes de violences sexuelles

- Les séances sont animées par un binôme de psychologues.
- Un entretien préalable avec le binôme soignant est prévu avant le démarrage du groupe afin d'évaluer la situation.

Il est expliqué, lors de cet entretien, le cadre, le binôme homme/femme, le déroulement des séances, les règles, les thèmes abordés, les objectifs et les limites de ce groupe.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

L'accueil des patients dans une des consultations spécialisées de l'Espace Psychothérapique s'effectue sur prescription médicale, sur demande du psychologue et/ou de l'équipe soignante. Les consultations se font sur rendez-vous au secrétariat de L'Espace Psychothérapique ou par mail espace.psychotherapie@chlcdijon.fr.

Nous insistons sur l'importance de la demande et de la collaboration du patient pour qu'il puisse bénéficier au mieux des effets de ces consultations spécialisées.

LE PLAN D'ACCÈS

CH : Entrée principale -
1 bd Chanoine Kir

En autobus :
prendre la ligne 3 ou 13 – arrêt
« CH La Chartreuse - Boulevard Kir »

Par le tram : prendre le tram
T 1 - arrêt « Dijon Gare » ou T 2 - arrêt
« Foch Gare »

